

BRUNO LION

## Élections: la musique en campagne!

L'association Tous pour la musique (TPLM) se mobilise pour inscrire la musique au cœur de la campagne présidentielle et invite les citoyens à faire entendre leur voix... pour la musique! Rencontre avec Bruno Lion, président de TPLM et administrateur de la Sacem.



© THOMAS BARTEL

### Pourquoi la filière musicale se mobilise-t-elle à l'approche de l'élection présidentielle?

Aujourd'hui, les trois quarts des Français déclarent ne pas pouvoir se passer de musique. Elle crée de la fraternité, du lien social, suscite des passions... C'est aussi une filière qui représente un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros et deux cent quarante mille emplois non délocalisables en France. La musique occupe une place incomparable dans notre économie, notre société et notre quotidien. Elle n'a aucune frontière, ni géogra-

phique, ni sociale, ni générationnelle! En bref, la musique est partout... sauf dans les programmes électoraux! Il est donc urgent de faire émerger des propositions qui donnent le «la» aux candidats.

### Concrètement, comment se déroule cette «campagne»?

Depuis le début du dernier quinquennat, à travers l'association Tous pour la musique, la filière musicale a travaillé de concert autour des enjeux économiques, juridiques et sociétaux qui traversent la diversité de ses acteurs et de ses métiers. Assurés de la nécessité d'inclure aussi la diversité des publics et des citoyens, nous avons lancé le site participatif mavoixpourlamusique.fr. Il s'agit d'un espace de libre expression pour que chacun puisse prendre la parole, partager des expériences, des réflexions, émettre des propositions. Depuis novembre et jusqu'à fin janvier, nous partons également à la rencontre des citoyens, en

régions, en organisant des rencontres thématiques ouvertes au public. Tout en favorisant l'éclairage d'experts, nous sommes convaincus que les meilleures idées naissent du débat! Notre ambition est de «fabriquer» collectivement un programme politique qui accorde à la musique une place dans les politiques publiques, proportionnelle à celle qu'elle occupe vraiment dans le quotidien des Français, c'est-à-dire essentielle.

### Quels sont les thèmes abordés?

Soutien à la création, développement territorial, export et rayonnement de la musique française, éducation artistique et culturelle, emploi-compétitivité-croissance, création de valeur à l'ère numérique en Europe... Nous organisons des débats autour de ces thématiques cruciales qui trouvent écho dans l'ensemble des politiques publiques nationales mais aussi territoriales. Début décembre, à l'occasion du festival des Transmusicales, à Rennes, nous avons organisé deux débats avec des acteurs de la filière musicale et des élus. Le premier portait sur les territoires, le second sur l'apprentissage de la musique aux plus jeunes. Comment faciliter le dialogue entre les différents niveaux de collectivité locale pour garantir un soutien pérenne à la création artistique, notamment musicale?

Quelles responsabilités dans l'action publique lorsqu'on parle de «compétences partagées»? Comment développer et garantir l'accès de tous les plus jeunes aux pratiques musicales collectives sur les temps scolaires? Faut-il inscrire l'éducation musicale dans la Constitution comme en Suisse, s'inspirer du modèle scandinave ou même anglais? Autant de questions qui ont été évoquées et ont fait l'objet de belles discussions passionnées qui se sont prolongées sur le forum en ligne.

### Que remettrez-vous aux candidats à l'élection présidentielle?

À cette phase de concertation, succédera la phase d'élaboration de nos propositions, d'un programme pour la musique. Il devrait être prêt pour le mois de février. Il inclura une série de mesures concrètes et transverses. Nous le soumettrons sous forme de livre blanc aux candidats afin de poursuivre le dialogue avec eux et de les interroger sur leur programme pour la culture et la musique. ●

Pour aller plus loin...  
mavoixpourlamusique.fr

## Mise en œuvres

# Le financement participatif au service de la création contemporaine

Dispositif de financement participatif innovant, Mise en œuvres a été initié par la Sacem en partenariat avec Proarti. Sous le parrainage du violoniste Renaud Capuçon, il est destiné à encourager les artistes interprètes à passer commande auprès de compositeurs.

«Le financement participatif est aujourd'hui bien plus qu'un complément de budget: c'est un écosystème complet qui offre de nouvelles opportunités de promotion et de diffusion des répertoires, dans un contexte où les aides financières sont de plus en plus incertaines.» C'est de ce constat, dressé par François Besson, directeur de l'Action culturelle de la Sacem, qu'est née l'idée de Mise en œuvres. Imaginé par la Sacem en partenariat avec Proarti, ce dispositif a pour objectif de former et d'accompagner les acteurs de la création dans leur recherche de financements. «En investissant le champ du financement participatif, nous souhaitons faciliter l'accès au financement à des répertoires moins "médiatiques" confrontés à une économie plus fragile, mais aussi stimuler le goût de l'aventure musicale des internautes», poursuit François Besson.

### Soutenir la création

Au total, ce sont neuf projets qui ont été retenus, à la suite du premier appel à candidatures. Chacune des équipes projet va mener campagne durant trois mois. La Sacem abondera par paliers successifs la collecte à hauteur de 50%, avec un plafond maximum de 5000 euros et participera à amplifier la visibilité des projets pour susciter l'intérêt des internautes à travers la caution que représente son soutien. Si tous les projets incluent un enregistrement et des représentations, l'argent de la collecte est spécifiquement fléché

sur la commande au compositeur, la Sacem veillant à ce que les montants correspondent à une juste rémunération. «L'investissement des porteurs de projet tout au long de la collecte est indispensable. La première étape est essentielle et consiste à informer et sensibiliser leur entourage et leur réseau proches, afin de lancer la

levée de fonds dans de bonnes conditions et inciter de plus en plus d'internautes à participer à la réalisation de leur projet», détaille Julie Poureau, chargée de mission à l'Action culturelle, qui pilote ce projet et assure le suivi du dispositif en coordination avec Proarti et les équipes de la Sacem.

Ci-contre: l'ensemble Gustave propose un projet artistique en hommage à la Bretagne, avec le compositeur Benoît Menut.



© NATACHA COLMEZ

Plus de 2,3 millions d'internautes ont déjà soutenu des projets en France par le biais des plateformes de financement participatif.

La communication sera renforcée par Proarti, avec en point d'orgue une soirée de présentation publique des projets le 2 février au Carreau du Temple, à Paris. En plus des ateliers de sensibilisation ouverts à tous les membres de la Sacem lors du lancement du dispositif, les neuf porteurs de projet ont bénéficié d'une demi-journée de formation personnalisée: «*Nous avons travaillé ensemble sur la stratégie de communication, pour leur expliquer les différentes phases et les différents outils à utiliser. Et ils peuvent, tout au long de la campagne, solliciter notre coaching*», précise Marie Tretiakow, coordinatrice générale de Proarti.

#### Accompagner les créateurs

Pour le compositeur Benoît Menut, qui travaille déjà sur la commande de l'ensemble Gustave, insérée dans un programme en hommage à la Bretagne, «*Ce dispositif fait*



**«Travailler une œuvre avec son compositeur est toujours un moment unique.»** Renaud Capuçon.

*passer le message que la communication n'est pas qu'un lien superficiel, mais peut aussi être un canal privilégié pour construire des projets qui font sens*». Sa création autour de *Stèles*, de Victor Segalen, complétera, ainsi, deux œuvres de Jean Cras et Guy Ropartz. Ce projet sera joué le 30 juillet prochain à la pointe du Raz, dans le cadre du festival Arts à la pointe. Et comme le confie Mayeul Girard, altiste de l'ensemble Gustave, «*L'idée est ensuite de faire tourner ce spectacle autour du voyage et du dialogue des cultures dans le réseau de l'Alliance française*».

Au-delà de l'aspect financier, Mise en œuvres est aussi un moyen d'amener les créateurs à se familiariser avec le *crowdfunding*, tout en

augmentant les compétences des porteurs de projet, notamment dans les esthétiques les moins exposées comme la musique électroacoustique. Pour Armando Balice, d'Alcôme, «*C'est un premier pas vers une professionnalisation. La formation dispensée par Proarti nous a appris à mener une campagne, mais aussi les règles fiscales liées au mécénat*». La compagnie a passé commande auprès de Vincent Laubeuf d'un concerto pour acousmonium. Cet orchestre de haut-parleurs pour trois interprètes propose, avec Cheval de 3, une nouvelle approche de la musique acousmatique.

Bien plus qu'une opération ponctuelle, Mise en œuvres entend aider les artistes à diversifier leurs sources de financement, en les accompa-

## Trois questions à ... Renaud Capuçon, parrain de Mise en œuvres

### Pourquoi avoir accepté de parrainer Mise en œuvres ?

Je ne conçois pas de ne pas jouer



les compositeurs de mon époque. Interpréter les génies du passé est un plaisir chaque fois renouvelé, mais il faut participer à l'élaboration du futur. J'ai donc tout de suite adhéré au projet Mise en œuvres, qui fait travailler ensemble compositeurs et interprètes. Ce dispositif participe au renouvellement des répertoires, en soutenant la création d'œuvres et en permettant qu'elles soient interprétées, donc qu'elles prennent vie.

### Vous allez vous-même participer à ce dispositif ?

J'ai commandé une œuvre à Benjamin Attahir, actuellement en résidence à la Villa Médicis. Nous allons travailler sur un concerto pour violon et orchestre. C'est l'occasion de mettre en valeur un jeune compositeur doté d'un

talent fou. Avoir le privilège de travailler une œuvre avec son compositeur est toujours un moment unique. Cela confère une compréhension plus fine de la musique, qui permet d'aborder différemment l'interprétation.

### Ce projet peut-il amener de nouveaux publics vers la création contemporaine ?

C'est une occasion privilégiée de mettre en lumière des compositeurs, des interprètes et des ensembles de grande qualité auprès d'un public plus large. Et cela peut permettre à la création contemporaine d'investir pleinement les nouveaux canaux de communication, comme les plateformes et les réseaux sociaux. Il n'y a que du positif dans ce projet, c'est du gagnant-gagnant pour tout le monde.



© NEMO FERRIER-STEFANOVITCH

gnant dans l'élaboration d'une stratégie à long terme autour du financement participatif. «*Ce dispositif est intelligemment pensé. En mixant financements professionnels et privés, il permet de se lancer dans le crowdfunding en étant sécurisé. Si cela fonctionne, nous mènerons d'autres campagnes, mais cette fois-ci en sachant comment nous y prendre*», s'enthousiasme Sylvain Sartre, du collectif Les Ombres. Cet ensemble de musique baroque a confié à Gérard Pesson le soin de composer trois antennes contemporaines pour introduire les *Leçons de ténèbres*, de François Couperin.

### Repenser l'Action culturelle

Mise en œuvres est le premier pas d'une réflexion plus large sur le financement de l'Action culturelle de la Sacem. Celle-ci consacre environ 20 millions d'euros chaque année au soutien de projets, là où le don avec contrepartie représente annuellement plus du double. Il y a donc urgence à investir ce canal. La Sacem anticipe en effet une baisse de ses ressources en 25% Copie privée, qui finance 90% de son action culturelle. «*Nous contenter de réduire notre soutien proportionnellement à la baisse de la copie privée ne peut pas être la seule option dès lors que*

**Ci-dessus :** le collectif d'artistes Les Ombres a passé commande à Gérard Pesson d'une œuvre musicale contemporaine.

*nous avons trois ans pour travailler à la diversification de nos ressources. Le nom et la notoriété de la Sacem, organisme structurant pour la création, sont autant de leviers pour y parvenir*», affirme François Besson. En plus du financement participatif, d'autres directions sont explorées, comme la philanthropie privée et les fondations d'entreprise. Celles-ci voient affluer les demandes, et ont de plus en plus besoin de filtres pour sélectionner les projets. Une opportunité de valoriser le travail quotidien d'expertise, de conseil et d'accompagnement des équipes de la Sacem, au siège et dans les délégations régionales. Dernier axe étudié, la promotion, auprès des créateurs, d'outils de financement existants mais peu sollicités, comme l'Ifcic. Pour François Besson, «*Il ne s'agit pas de voir la création uniquement sous l'angle financier mais d'accompagner les créateurs et les former aux enjeux économiques et aux mutations des moyens de financement de la création à un moment où ils sont de plus en plus souvent*

*amenés à être également des entrepreneurs*».

Pour revenir au financement participatif, un deuxième appel à projets sera lancé en mars, suivi d'un troisième en septembre. Après cette première expérience, les critères de sélection seront ajustés. La Sacem travaille déjà sur d'autres dispositifs. Pour François Besson, ces nouvelles initiatives doivent permettre aux créateurs de s'emparer du financement participatif: «*Il ne doit plus être vu comme le recours de la dernière chance, mais comme un écosystème au service de la diversité. Avec plus de 2,3 millions d'internautes ayant déjà soutenu des projets en France, les plateformes de financement participatif sont d'ores et déjà un contre-pouvoir culturel, avec toutes les opportunités que cela représente pour nos membres*». Il n'y a plus qu'à aller découvrir les neuf projets sur Proarti! ●

**Pour aller plus loin...**  
proarti.fr



**«Ce dispositif est intelligemment pensé. En mixant financements professionnels et privés, il permet de se lancer dans le crowdfunding en étant sécurisé.»**

Sylvain Sartre.